MODIFICATION DES HORARES DE CHACUNE DES ÉCOLES

À partir du lundi 11 mai 2020

ÉCOLE DU ROCHER (préscolaire à 4e année)

De 8h05 à **11h00** (surveillance à partir de 7h55)

De 12h55 à **15h00** (surveillance à partir de 12h45)

ÉCOLE D'AUTEUIL (5e année seulement)

De 8h10 à **11h05** (surveillance à partir de 8h00)

De 13h00 à **15h05** (surveillance à partir de 12h50)

ÉCOLE St-Jean (6e année seulement)

8h30 Départ de l'école D'Auteuil (Pour tous les élèves)

De 8h45 à 13h45 École St-Jean
(Le dîner en classe est obligatoire, les élèves ne pourront pas sortir pour aller manger à l'extérieur)

14h00 Arrivée à l'école d'Auteuil (Pour tous les élèves)

*** Question de logistique, **tous les élèves doivent prendre l'autobus** entre l'école d'Auteuil et l'école St-Jean.

Annie Beauchemin, directrice